



C'est le moment d'arracher nos revendications par la grève

Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser pour faire reculer le gouvernement

Suppressions d'emplois

50 nouvelles suppressions cette année dans le 92 ; outre les suppressions « fléchées », 5 suppressions de A et en C : 6 en SIP (Boulogne, Clichy, Colombes, Neuilly, Saint-Cloud et Sèvres) et 2 en SIE (Boulogne et Neuilly) en plein lancement du PAS, 4 en trésorerie (Bagneux, Clamart, Clichy et Nanterre), une à la trésorerie Amendes, une suppression de B à la paierie, une autre à la MDRA. D'ici 2022 ce sont plus de 20 000 suppressions qui sont annoncées. Dans le département cela ferait au moins 200 suppressions, après les 550 intervenues depuis 2009!

Conditions de travail

Avec le PAS on atteint la limite du supportable : un exemple entre le 2 et le 5 janvier, 829 personnes accueillies au SIP de Vanves. Dans le cadre du délestage téléphonique de premier niveau, la période de repos entre deux appels n'est que de 20 secondes. Dans le 92 le dispositif bat des records : la direction n'a pas trouvé mieux que de délester une partie des communications émanant des centres de contacts vers des SIP eux-mêmes déjà surchargés (Boulogne et Levallois). Formation tardive, souvent insuffisante, habilitations à Consultpas au compte-goutte, difficultés d'accès au portail métier...

Plus largement, partout les conditions de travail se détériorent : pressions managériales de tous ordres, menaces sur les congés, mise en place de textes législatifs entravant l'action des services à l'image de la loi ESSOC pour le contrôle fiscal.

Rémunérations

Le point d'indice, toujours gelé, voit son pouvoir d'achat s'effondrer chaque année un peu plus. Selon les chiffres officiels de l'évolution des prix par rapport au point d'indice, ce dernier a perdu 16 % de valeur depuis 2000 en application des politiques des gouvernements successifs.

Cela représente : - 315 euros/mois pour un cadre C indice 416, - 400 euros/mois pour un B indice 529, - 503 euros/mois pour un cadre A indice 664.

Et ils comptent poursuivre la casse de nos rémunérations, l'appauvrissement comme seul horizon, tant que nous ne les arrêtons pas !

Les fonctionnaires ont été spoliés de ces montants qui leur sont dus. Ils doivent leur être restitués !

Le net diminue et la mutuelle augmente. Le ministre a annoncé 200 euros pour solde de tout compte mais pour une partie seulement du personnel. Rien pour les agents des trésoreries qui font pourtant la paye et donc le PAS pour les territoriaux et hospitaliers ; rien pour les agents des SPFE qui en fin d'année dernière ont dû consentir des efforts exceptionnels pour apurer le compte d'imputation provisoire) et pour tous : toujours plus d'efforts à fournir...

Notre revendication que la prime soit versée à tous les agents et son montant porté à 1000 euros, comme acompte à valoir sur le relèvement du point d'indice les agents, est plus que légitime : c'est notre dû. Et début 2020 mise en place du RIFSEP : les primes seront modulables à la tête du client et pourront baisser.

Promotions

Leur nombre n'a jamais été aussi faible. Et le nombre de présentations aux concours est limité à 5 pour les inspecteurs. Concours externes et internes sont organisés le même jour.

Mutations

La départementalisation en vigueur dans le 92 instaure une discrimination entre les agents (ceux qui sont déjà dans le département et ceux qui arrivent de l'extérieur). Elle fait perdre le droit à une affectation fine au niveau national, fait disparaître la garantie de maintien en surnombre et donne des pouvoirs accrus aux directeurs (dérogation à la règle de l'ancienneté, affectation à la tête du client...).

Dans la catégorie A la DG a institué l'affectation des A stagiaires avant le mouvement de mutation des A titulaires, au mépris du principe de la règle de l'ancienneté.

Statut

Dussopt, comme si de rien était, s'apprête à déposer une loi anti statut généralisant le recours au contrat (et même aux contrats courts, la DGFIP n'étant pas à l'abri), attaquant les CAP et CHS instituant des plans de départs volontaires vers d'autres versants de la fonction publique, voir directement vers le privé (rendez-vous à Pôle emploi). Le même Dussopt vient de confirmer les 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'état. La DGFIP est aux premières loges.

Retraite

Delevoye prépare un projet de loi instituant un régime universel de retraite par points mettant fin à tous les régimes existants dont le nôtre celui défini par le code des pensions civiles et militaires. C'en serait fini du calcul sur les 6 derniers mois. Des pertes colossales de pensions seraient à prévoir ainsi que des départs bien au-delà de 62 ans.

Réseau comptable

En 2019 dans le 92 : fermeture de la trésorerie 92 Habitat et de la trésorerie de Neuilly, concentration des postes affectés aux hôpitaux sur Saint-Cloud et des postes EHPAD sur Issy-les-Moulineaux. Transfert du SPL de Saint-Cloud à Rueil.

Pour 2020 est prévu le passage des trésoreries en agences sous l'autorité hiérarchique de l'ordonnateur. Pour les personnels repris : le détachement d'office pour 3 ans minimum. Mobilité forcée : on y est ! L'association des comptables annonce qu'il ne resterait plus que 300 trésoreries.

« Bâtir un nouveau réseau »

C'est le titre du document cadre de la DG (exit l'ASR, bien trop timorée) sur lequel les Ddfip travaillent actuellement. Attributaires d'un volant de suppressions d'emplois d'ici 2022, elles doivent rendre leurs copies à la DG le 15 février. Au menu : l'organisation en front office/back office. Plus de services de proximité de plein exercice mais une « présence ponctuelle au bon moment... maisons de service au public, permanences dans les locaux des collectivités locales...dispositifs mobiles » (type bus), regroupement des SIP, des SIE, des trésoreries « dans la limite de 50 emplois environ par service », resserrement des SPF (suppression des 2/3 d'entre eux).

Déménagement d'une partie des services : « s'affranchir des frontières départementales »

Au niveau départemental « cette nouvelle géographie des implantations conduit notamment à sortir des emplois publics du chef-lieu pour les localiser dans des villes moyennes voire petites ».C'est la fameuse géographie revisitée qui amène la DRFIP de Paris à envisager la délocalisation de services entiers à Montargis dans le Loiret.

Dans le 92, combien de SIP, de SIE de SPF de trésoreries vont devoir fermer ?

La direction doit remettre son plan au DG le 15 février. La direction doit répondre.

Le démantèlement accéléré de nos missions et de nos services, alors que la fraude fiscale dépasse les 100 milliards/an, n'est-il pas un encouragement à la fraude ?

Pendant que le gouvernement vend du pseudo dialogue via le Grand débat national, le cadencement des restructurations à la DGFIP ne faiblit pas bien au contraire. Tout doit être ficelé à la mi-mars et sera alors présenté officiellement.

Le sentiment monte dans tous les services que c'est le moment pour porter un coup d'arrêt aux politiques destructrices de notre service public et du pouvoir d'achat.

Partout rassemblons-nous pour nos revendications

- Arrêt des suppressions d'emplois ; Retrait du plan de 50 suppressions dans le 92 en 2019.
- Pourvoi des postes vacants ;
- Arrêt de toutes les restructurations ;
- Maintien du statut général et des statuts particuliers ;
- Non au régime unique de retraite par points ; Maintien du code des pensions.
- 1000 euros pour tous, maintenant !

Tous en grève lundi 4 février

**à l'appel des délégués de centres et de services
avec les sections CGT, Solidaires et FO
C'est le moment, tous ensemble dans la grève !**